



DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2024

I. Fiche identité club

Cadre réservé aux examinateurs

1- ASSOCIATION

- INTITULÉ :
- NOMBRE DE LICENCIÉS / ADHÉRENTS :
- SIÈGE SOCIAL :
- N° SIREN (Obligatoire) :
Le n° SIREN/SIRET est gratuit sur simple demande d'immatriculation à la direction régionale de l'Insee. Plus d'information sur : vosdroits.service-public.fr/associations/F1926.xhtml
- OBJET :
- COMPOSITION DU BUREAU (Nom / Mail / Téléphone) :
- Président :
- Vice-Président :
- Secrétaire :
- Trésorier :
- Autres :

2- MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE SUR LE BUDGET 2024

- En euros (€) :

Fait à Is-sur-Tille, le...../..... / 2023

Signature président(e)

3- RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2023 (ou 2022/2023 en année scolaire)
(Possibilité de joindre un document annexe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4- PROGRAMME ENVISAGÉ POUR L'EXERCICE 2024 (ou 2023/2024 en année scolaire)

Effort en faveur du maintien et du développement des activités, de l'amélioration de la gestion, de l'animation et de la formation
(Possibilité de joindre un document annexe)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1- TABLEAU DES ADHÉRENTS

ACTIVITÉ OU ENSEIGNEMENT	ADHÉRENTS							TOTAL
	Issois	Non issois	Issois - 18 ans	Non issois - 18 ans	Féminines	Séniors de + 60 ans	En situation de handicap	
TOTAL GÉNÉRAL								

1- MONTANT INDIVIDUEL DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES ACTIFS
(**OBLIGATOIRE : Joindre un état des tarifs si différents tarifs proposés**)

- ASSURANCE - LICENCE :
- FRAIS DE COURS :
- COTISATIONS :
- DIVERS :

2- COÛT D'ENGAGEMENT AUX COMPÉTITIONS (Pour les associations sportives)

- COÛT DE LA PARTICIPATION EN € :
- COÛT D'ENGAGEMENT TOTAL EN € :
(Si plusieurs engagements / plusieurs équipes)

3- FRAIS D'ARBITRAGE (Pour les associations sportives)

- PAIEMENT D'UN OFFICIEL AU MOINS UNE FOIS DANS LA SAISON :
 OUI NON
- COÛT EN € :

4- COÛT DE FORMATION DES ENCADRANTS (le cas échéant)

- COÛT EN € :

5- DÉPLACEMENT (le cas échéant)

- DEPLACEMENT SUPÉRIEUR À 300KM A/R AU MOINS UNE FOIS DANS LA SAISON :
 OUI NON

6- INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE (joindre un justificatif)

- INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN € :

IV. Aide à la formation des jeunes et à l'emploi	<input type="checkbox"/> cadre réservé aux examinateurs
---	---

1- NOMBRE DE SALARIÉS EN ETP (Equivalent Temps Plein)

- Nombre : En euros (€) :
- Nombres d'éducateurs pour jeunes de -18 ans :
- Nombres stagiaires / apprentis :
- Rappel : Nombre d'adhérents -18 ans :

2- ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES EN FAVEURS DES JEUNES

	Description / objectifs	Nombre de jeunes ciblés
Action 1		
Action 2		
Action 3		
Action 4		
Action 5		

1- OMS (Pour les associations sportives)

- ADHÉSION : OUI NON
- MEMBRE ACTIF : OUI NON
- PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS « OMS » ORGANISÉS : OUI NON

2- MUNICIPALITÉ

- PRÉSENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS : OUI NON
- PARTICIPATION ACTIVE AU FORUM DES ASSOCIATIONS : OUI NON
- PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA VILLE : OUI NON
- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

3- ORGANISATION INTERNE

- NOMBRE PASS'SPORT ENREGISTRÉ :
- COLLABORATION AUX ATELIERS MAISON SPORT SANTÉ : OUI NON
- ORGANISATION EVENEMENT CLUB : OUI NON

Titre	Description globale
Evènement 1:	
Evènement 2:	
Evènement 3:	
Evènement 4:	
Evènement 5:	

1- DERNIER COMPTE RENDU FINANCIER APPROUVÉ EN AG

COMpte DE RÉSULTAT DU..... AU (Précisez la période)

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Fonctionnement		Cotisations	
Frais de personnel (<i>Charges comprises</i>)		Membres actifs	
Financement d'activités (<i>Formations, stages, etc.</i>)		Membres honoraires	
Licences et engagements		Membres bienfaiteurs	
Cotisations fédérales ou autres		Subventions	
Frais d'organisation des fêtes		Commune	
Frais de réception		Conseil Départemental de la Côte d'Or	
Transports et déplacements		Autres communes (<i>précisez</i>)	
Documentation, publicité		Autres subventions	
Frais généraux (<i>PTT, bureau</i>)		Autres ressources	
Loyers et charges locatives		Produits des fêtes, entrées, tombolas, boissons, etc.	
Impôts et taxes		Licences et engagements	
Frais financiers (<i>Remboursement de prêts</i>)		Produits financiers (<i>intérêts</i>)	
Assurances		Dons divers	
Divers (<i>Précisez</i>)		Divers (<i>Précisez</i>)	
BÉNÉFICE		PERTE	
TOTAL (A)		TOTAL (B)	
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE			
MISE À DISPOSITION GRATUITE (<i>Lister le matériel, les bâtiments et le personnel mis gratuitement à disposition</i>)			
BÉNÉVOLAT Nombre d'heures Non rémunérées consacrées au fonctionnement de l'association x taux horaire (SMIC pour une tâche simple) + Frais non remboursés			

NIVEAU DE TRÉSORERIE : Comptes courants, épargnes (apparaissant sur les relevés de banque) et de la caisse en fin d'exercice comptable

En euros (€) :

RÉSULTAT (B) - (A) = (C) : Euros (€)

Fait à Is-sur-Tille, le...../..... / 2023

Signature président(e)

2- PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2024 (ou 2023/2024 en année scolaire)

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Fonctionnement		Cotisations	
Frais de personnel (<i>Charges comprises</i>)		Membres actifs	
Financement d'activités (<i>Formations, stages, etc.</i>)		Membres honoraires	
Licences et engagements		Membres bienfaiteurs	
Cotisations fédérales ou autres		Subventions de fonctionnement	
Frais d'organisation des fêtes		Commune : Is-sur-Tille	
Frais de réception		Conseil Départemental de la Côte d'Or	
Transports et déplacements		Autres communes (<i>précisez</i>)	
Documentation, publicité		Autres subventions	
Frais généraux (<i>PTT, bureau</i>)		Subventions exceptionnelles	
Loyers et charges locatives		(<i>Précisez</i>)	
Impôts et taxes			
Frais financiers (<i>Remboursement de prêts</i>)		Autres ressources	
Assurances		Produits des fêtes, entrées, tombolas, boissons, etc.	
Divers (<i>Précisez</i>)		Produits financiers (<i>intérêts</i>)	
		Dons divers	
		Divers (<i>Précisez</i>)	
		Utilisation des réserves de l'association	
BÉNÉFICE		PERTE	
TOTAL (A)		TOTAL (B)	
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE			
MISE À DISPOSITION GRATUITE (<i>Lister le matériel, les bâtiments et le personnel mis gratuitement à disposition</i>)			
BÉNÉVOLAT Nombre d'heures Non rémunérées consacrées au fonctionnement de l'association x taux horaire (SMIC pour une tâche simple) + Frais non remboursés			

Fait à Is-sur-Tille, le...../..... / 2023

Signature président(e)

VII. Sport de Haut Niveau (*Niveau national requis – Des informations complémentaires pourront être demandées*)

1- REPRÉSENTATIVITÉ

NOMBRE DE LICENCIÉ CONCERNÉ :

2- NIVEAU DE JEU

DIVISION :

CLASSEMENT :

3- DYNAMIQUE DU CLUB

- 1^{ère} moitié de tableau
- 2^{ème} moitié de tableau
- N-1 : Maintien
- N-1 : Descente

VIII. Soutien matériel et en nature *cadre réservé aux examinateurs*

1- INFRASTRUCTURES MUNICIPALES UTILISÉES

- COSEC
- Maison des associations
- Espace Carnot
- Gymnase Anatole France
- Quillier
- Terrains extérieurs :

- Salle de réunion

- Autres : *(précisez)*
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2- FRÉQUENCE D'UTILISATION EN HEURES PAR SEMAINE

- COSEC :
- Maison des associations :
- Espace Carnot :
- Gymnase Anatole France :
- Quillier :
- Terrains extérieurs :

- Salle de réunion : NOMBRE UTILISATION À L'ANNÉE :

- Autres : *(précisez)*
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOTICE

Possibilité d'utiliser le cerfa : N°12156 en lieu et place de ce présent document.

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12156.do

Demande de subvention de fonctionnement, joindre :

- Le formulaire ci-après (page 2 à 3) ou le cerfa N° 12156 ;
- Un RIB ;
- Une copie du compte-rendu signé de la dernière Assemblée Générale (AG) ;
- Annexe 1 complétée et signée par le vérificateur aux comptes de l'association ou les états financiers approuvés en AG ;
- Annexe 2 complétée ou un état prévisionnel équivalent préparé par vos soins ;
- **Une attestation d'assurance pour vos activités à jour**
- **Nom du référent COVID et protocole sanitaire**

Demande de subvention exceptionnelle, joindre :

- Page 2 du formulaire ci-joint ;
- Établir sur papier libre un descriptif de l'action / du projet (animation, investissement, ...) faisant l'objet d'une demande exceptionnelle de financement ;
- Joindre un budget prévisionnel relatif à l'action (fournir des pièces justificatives (tels que devis). Penser à inclure le listing de matériels, salles, personnels de la municipalité qui peuvent éventuellement être mis à disposition pour la réalisation de votre animation.
- Dans les 3 mois suivant l'action, transmettre un bilan financier et technique de l'opération ayant été réalisée grâce aux subventions exceptionnelles.

Autorisations de buvette :

Dans le cadre de certaines de vos activités, vous serez amené à faire une demande « d'ouverture de débit de débit de boisson provisoire » auprès de l'accueil de la Mairie.

Il est rappelé que lorsqu'il s'agit de boissons en canette en métal, des poubelles de tri sélectifs sont à votre disposition.

Rappel :

Les associations qui font une demande de subvention (en espèces ou en nature) doivent :

- Respecter la Charte de la Vie Associative.
- Être signataire de la Charte Républicaine
- Être signataire de la convention de partenariat entre l'association et la mairie.
- Indiquer le soutien de la ville d'Is-sur-Tille dans leurs supports de communications (Site Internet, page Facebook, article dans les journaux, ...)